



Comportement aux cours professionnels

Principes

1. Nous exigeons de chacune et chacun le respect :
 - des personnes : élèves, enseignant-e-s et personnel administratif et technique
 - de l'organisation de l'établissement
 - des lieux, des infrastructures et du matériel.
2. En cas de non-respect, les conséquences sont :
 - la mise à la porte ou le renvoi au travail
 - la suspension temporaire
 - l'exclusion définitive.
3. La police peut être amenée à traiter des situations spécifiques

Conditions de travail en classe

1. Les élèves arrivent aux cours à l'heure, avec leurs affaires, en ayant effectué les travaux demandés et prêts à travailler.
2. Chaque enseignant-e a l'autorité de définir les conditions nécessaires au bon déroulement de son enseignement et le comportement attendu des élèves. Il/elle est notamment en droit de fixer des règles spécifiques concernant :
 - la prise de parole durant les leçons
 - l'utilisation du téléphone portable
 - les déplacements des élèves durant les leçons.

Protection de la personnalité et des données

1. Des actions de prévention du harcèlement - en ligne ou dans la vie réelle - sont entreprises tout au long de l'année et des mesures ou des sanctions sont prévues en cas de situation de harcèlement avérée. Sont considérés comme harcèlement notamment : la propagation de rumeurs, les moqueries, la mise à l'écart, l'humiliation, le chantage, les menaces et les contraintes. Ces situations sont traitées par le réseau de soutien de l'école et transmis à la direction.
2. Les données personnelles récoltées pour, par exemple, constituer un groupe de classe WhatsApp ne peuvent être utilisées que dans ce but et ne doivent pas être transmises à des tiers.
3. Les contenus échangés au sein des groupes WhatsApp de classes doivent se limiter au cadre de la formation.
4. Le droit à l'image doit être respecté. Il est interdit d'enregistrer, de photographier ou de filmer une personne sans son consentement. Ces actions sont passibles de sanctions tant administratives que pénales.